



## Nos Ronds dans l'Eau

Association Loi 1901 – Journal Officiel 23 Avril 2011

Mairie 35, Rue de l'Europe - 02850 TRELOU SUR MARNE

Email : [nosrondsdansleau@sfr.fr](mailto:nosrondsdansleau@sfr.fr) - [www.nosrondsdansleau.e-monsite.com](http://www.nosrondsdansleau.e-monsite.com)

U.S.E.S.A.  
Ferme du Rû Chailly  
02650 – FOSSOY

A l'attention de :  
**Monsieur le président,**  
**Mesdames, Messieurs les délégués de l'USESA**

Trélou sur Marne, le 23 Mai 2015

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception  
Nos réf. : NRDE N° 05/2015

Objet : Renouvellement avec renforcement de canalisation.  
Demande de communication de documents.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués

Lors de la réunion du Comité Syndical du 29 Avril 2015, vous avez voté le renouvellement avec renforcement de canalisation sur 4 communes avec des appels d'offres séparés.

Nous souhaiterions connaître pour chaque commune :

- Les raisons de ce renouvellement et du renforcement : travaux de voirie, vétusté de la canalisation, fuites importantes, ... ?
- Le diamètre de la canalisation actuelle ?
- La nature de la canalisation (Fonte, PVC, ...) actuelle et de la nouvelle ?
- L'année d'installation de la canalisation actuelle ?
- Des moyens techniques (passage de caméra, ...) ont t'ils été mis en place pour vérifier l'état des conduites ?
- Les plans de situation de ces canalisations.

Concernant la reprise des branchements, pouvez vous nous donner plus d'explications ?

Cette reprise est elle liée au remplacement des canalisations en plomb ? Si tel est le cas elle vient en contradiction avec l'un des trois îlots de la DSP votés en 2013. Les Usagers n'ont pas à payer deux fois pour les mêmes travaux.

Lors de cette opération est il prévu la mise en place des compteurs sur la voie publique ?

Nous constatons que le renouvellement des canalisations est très souvent dû à des travaux de la voirie publique sans tenir compte de l'année de pose de celles-ci. A quoi sert la pose des compteurs sectoriels dans ces conditions ?

Pourquoi les canalisations les plus anciennes et les plus vétustes qui entraînent un rendement inférieur à 80% sur certains territoires ne sont t'elles pas remplacées en priorité ?

Pouvez vous nous expliquer pour quelles raisons vous avez réalisé des appels d'offres distincts ?  
Pourquoi ne pas avoir fait un seul appel d'offre global pour réaliser des économies ?

Les interconnexions que vous avez programmées sont t'elles comptabilisées dans le remplacement des canalisations ?



## Nos Ronds dans l'Eau

Association Loi 1901 – Journal Officiel 23 Avril 2011

Mairie 35, Rue de l'Europe - 02850 TRELOU SUR MARNE

Email : [nosrondsdansleau@sfr.fr](mailto:nosrondsdansleau@sfr.fr) - [www.nosrondsdansleau.e-monsite.com](http://www.nosrondsdansleau.e-monsite.com)

Nous vous demandons de nous faire parvenir les tableaux des 3 dernières années sur le remplacement de canalisations avec :

- La commune désignée,
- Les raisons de ce renouvellement,
- La longueur remplacée,
- Le diamètre de la canalisation actuelle,
- La nature de la canalisation (Fonte, PVC, ...) actuelle,
- L'année de pose de la canalisation actuelle,
- Les moyens techniques mis en place,
- Le diamètre de la nouvelle canalisation,
- La nature de la nouvelle canalisation (Fonte, PVC, ...),
- Le nombre de branchements concernés,
- Le remplacement des canalisations plomb,
- La mise sur la voie publique des compteurs,
- Les plans de situation.

En vous remerciant à l'avance de vos réponses ainsi que de la fourniture des documents demandés sous le délai légal, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués, l'expression nos salutations distinguées.

Le Président,  
Jacky DELETAIN

Copie : Monsieur le Préfet de l'Aisne